

2020  
2021

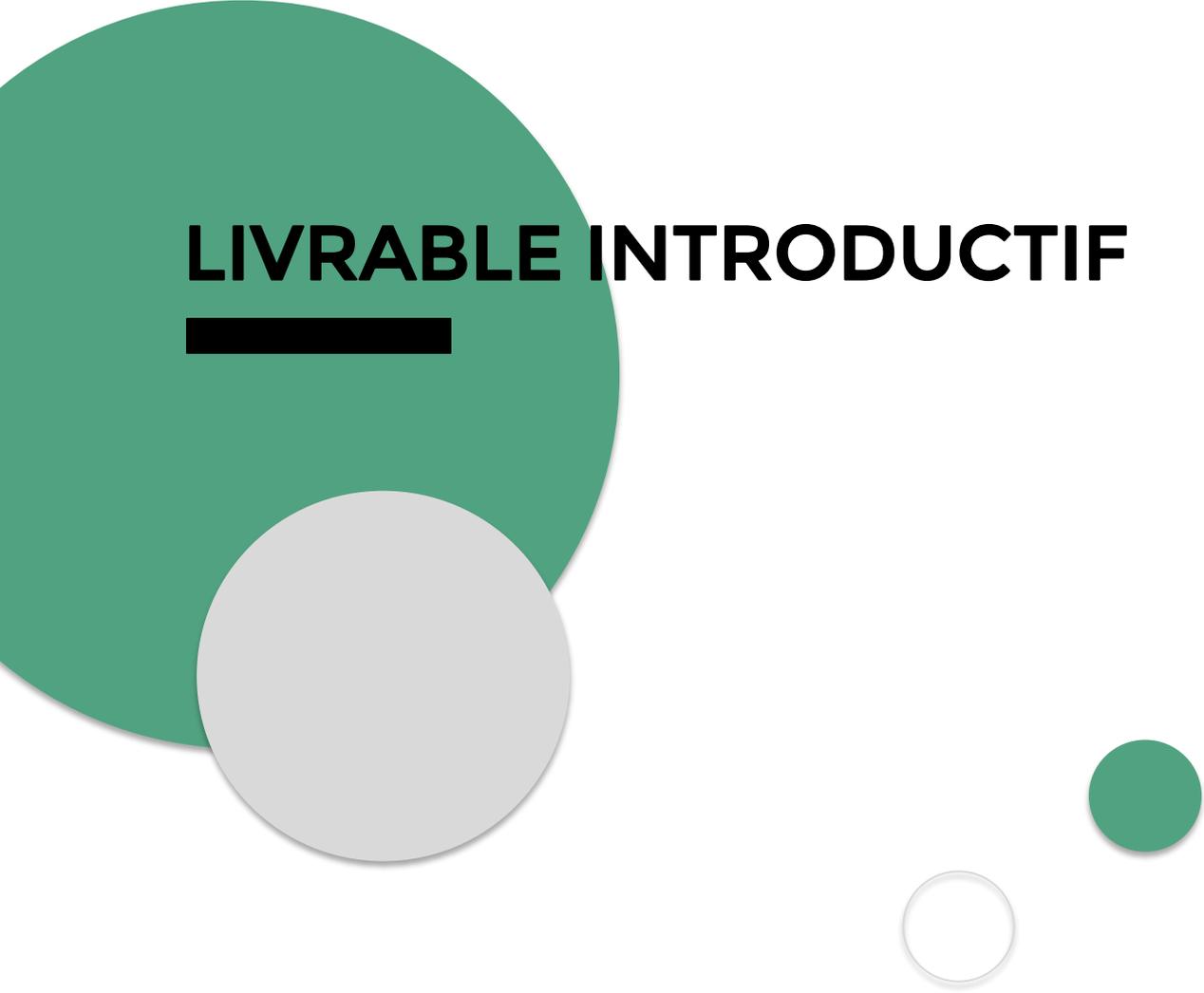


ATELIER  
AGRICULTURE  
URBAINE

**PRÉCONISATIONS**

**NARIMANE AMER, ANAÏS BAPT, PAULINE  
CHALOUPY, YOHENN CHAUVEAU, LUCIE  
GARCIA, MEROUANE ILMEN, CAMILLE  
SABOURDY ET LYNA SADAT.**

ENCADRÉ PAR CAPUCINE FROUIN ET FLORENT CLIER.



# LIVRABLE INTRODUCTIF

## **Avec ce livrable**

- 1. Guide méthodologique.**
- 2. Guide des bonnes pratiques.**
- 3. Monographies.**
- 4. Fiches projets.**
- 5. Comptes rendus d'entretiens.**

## Retour sur le travail du 1<sup>er</sup> semestre

---

La Chaire "Aménager le Grand Paris" a fait appel au parcours Environnement(s) du Master Urbanisme et Aménagement de l'EUP pour réaliser une étude portant sur l'agriculture urbaine en Ile-de-France. Au sein de la Chaire, l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) a copiloté la commande.

La première partie de notre travail a consisté en la réalisation d'une étude sur l'agriculture urbaine et d'un diagnostic sur le territoire du Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart. Le rapport produit à l'issue de ces deux phases regroupe plusieurs parties.

Nous avons élaboré :

- un **état de l'art** sur l'agriculture urbaine pour centraliser les recherches scientifiques ;
- une **rétrospective réglementaire** de l'agriculture urbaine pour déterminer le cadre juridique dans lequel s'inscrivent les projets d'agriculture urbaine ;
- un **diagnostic territorial** du territoire afin de voir quelles villes étaient susceptibles d'accueillir ces projets (à travers l'étude des données socio-démographiques, de la densité urbaine, des orientations environnementales et agricoles, etc.) ;
- une **analyse de 10 projets** d'agriculture urbaine situés en Ile-de-France, pour comprendre leur fonctionnement, leurs besoins et leurs impacts. Cette analyse de projets nous a permis de définir les leviers d'actions nécessaires à la mise en place de projets d'agriculture urbaine :
  - leviers politiques ;
  - leviers économiques ;
  - leviers liés au contexte d'implantation ;
  - leviers liés aux pratiques ;
  - leviers techniques ;
  - leviers liés aux moyens humains.

Des **fiches projets** synthétiques et opérationnelles ont été constituées afin de regrouper toutes les caractéristiques d'un projet dans une seule fiche.

## Introduction

---

Le concept d'agriculture urbaine rapproche deux ordres de réalité *a priori* disjoints : la production alimentaire et la ville.

Les représentations et projets d'agriculture urbaine sont nombreux et en constante évolution, c'est pourquoi il s'agit d'une notion qui est encore très peu prise en compte dans le droit français. La gouvernance agricole au sein des agglomérations est aujourd'hui fondée sur une représentation dichotomique entre agriculture professionnelle et jardinage amateur, les pratiques productives des citoyens n'étant pas explicitement reconnues comme agricoles.

Ainsi, la définition de l'agriculture urbaine fait l'objet de débats et oscille selon les chercheurs et les acteurs. Son champ d'application recouvre des réalités différenciées qui varient selon la nature de l'activité productive et l'environnement urbain dans lequel elle s'inscrit.

Nous avons donc fait la démarche de construire une nouvelle définition, se basant principalement sur le travail de Yvon Le Caro et de Paula Nahmias, où nous proposons une revue des liens qui unissent agriculture et villes selon des critères de localisation, de la vocation économique ainsi que des pratiques qu'offre cette agriculture.

## Définition d' « agriculture urbaine »

---

L'agriculture urbaine se distingue de l'agriculture dite "traditionnelle" par l'importance des **fonctions** non marchandes qu'elle offre. Elle répond aux attentes des citoyens que ce soit pour avoir un accès récréatif et de loisirs, un accès pédagogique, pouvoir participer à la production et au travail de jardinage, ou alors pour consommer les produits. On ne peut donc parler d'une agriculture urbaine mais bien des agricultures urbaines.

Du point de vue de la **localisation**, il est trop arbitraire de fixer un rayon en kilomètres de distance du cœur de ville pour définir ce qui relève de l'agriculture urbaine. Il semble plus pertinent de retenir comme critère une agriculture qui est **pratiquée** par ou pour les citoyens dans les espaces environnant l'agglomération, que cette pratique soit productive, récréative, ou de toute autre nature. L'agriculture urbaine peut aussi répondre aux attentes paysagères des habitants face à un espace perçu, que ces derniers les contemplent de chez eux ou qu'ils y circulent. Certaines de ces pratiques peuvent alors donner un « caractère » urbain à des espaces agricoles assez éloignés, par exemple dans le cas de la vente directe ou des fermes pédagogiques.

D'autre part, la **vocation économique** de l'agriculture urbaine n'est pas toujours affirmée. En effet, certains projets mettent en place une agriculture urbaine marchande avec un intérêt à commercialiser les récoltes et donc à rentabiliser le projet. Au contraire, d'autres à une vocation non marchande, n'ayant pas un intérêt très fort pour une rentabilité potentielle. Ensuite, l'agriculture urbaine s'inscrit généralement dans un modèle de distribution orienté vers les marchés locaux, favorisant les **circuits courts** et réduisant donc les intermédiaires sur le plan organisationnel. Néanmoins, sur le plan géographique, la vente directe aux citoyens peut concerner des exploitations dont la localisation est éloignée, parfois hors de l'aire urbaine. La production orientée vers le marché général en circuits longs, elle, ne signifie pas que les espaces agricoles concernés ne soient pas ouverts aux citoyens pour leurs loisirs, promenades, cueillettes, etc. Globalement, la vente directe est un puissant moyen de rapprocher l'agriculture de la ville mais ne définit pas à elle seule l'agriculture comme étant urbaine.

Finalement, nous pouvons dire que ce sont des agricultures localisées dans ou à proximité immédiate des villes mais qui sont surtout en lien fonctionnel étroit avec la ville à travers des produits et des services qu'elles rendent à cette dernière.

# Méthodologie du 2<sup>nd</sup> semestre

---

## 1. Monographies

Les monographies ont été élaborées en grande partie grâce au travail effectué au premier semestre, c'est-à-dire l'étude comparée des 10 projets d'agriculture urbaine situés en Ile-de-France. Elles ont été complétées par des documents réalisés par différents organismes spécialistes de la question.

Nous avons croisé les éléments afin de construire une monographie détaillée pour chaque forme d'agriculture urbaine.

## 2. Guide méthodologique

L'analyse des projets du 1<sup>er</sup> semestre a permis de faire ressortir des similarités dans la mise en place des projets même si les formes d'agriculture urbaine étaient différentes.

À travers une étape de *brainstorming*, nous avons fait ressortir trois éléments clés que le futur porteur doit prendre en compte avant de se lancer dans le montage d'un projet : foncier, économie et acteurs.

Nous avons mobilisé toutes les informations issues de notre travail du 1<sup>er</sup> semestre et les avons complétées avec des documents réalisés par des organismes spécialistes de la question.

Nous avons récapitulé tous les leviers à prendre en compte en fonction des trois volets définis.

## 3. Guide des bonnes pratiques

Afin de concevoir ce guide, nous nous sommes appuyés sur nos connaissances et expériences acquises depuis le mois d'octobre à travers nos lectures, l'analyse des 10 projets et des différents entretiens avec des porteurs de projets, institutionnels...

Nous avons fait un *brainstorming* et avons sélectionné 3 idées qui nous semblaient les plus pertinentes : impliquer les habitants ; mutualiser les exploitations agricoles ; créer un parcours ludique entre les parcelles.

# Définition des formes d'agriculture urbaine

---

L'agriculture urbaine recouvre de nombreuses pratiques et se caractérise par une multiplicité de formes et systèmes de production, qui peuvent être classés selon plusieurs clés de lecture. Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de les organiser selon le système économique, organisationnel et spatial.

## 1. Les fermes urbaines

- **Maraîchères** : Les fermes urbaines maraîchères sont reconnues comme produisant en pleine terre, situées au sein des villes ou à leur périphérie et dont la vente des produits alimentaires constitue la principale source de revenus. Cette catégorie regroupe notamment les maraîchers périurbains, développant le plus souvent des ventes en circuits courts. Leurs productions peuvent être conventionnelles, bio ou en permaculture.

Exemple de projets : [Cueillette de Servigny \(Lieuxaint\)](#) / [Cueillette de la Grande \(Coubert\)](#)

- **Micro fermes** : Les micro-fermes urbaines productives en pleine terre sont considérées comme des exploitations agricoles à part entière bien qu'elles soient souvent développées sur des superficies moindres. Elles produisent des aliments et offrent des services (animations pédagogiques, formation, ...). Il s'agit le plus souvent de structures à statut associatif, soutenues par des collectivités locales ou des aménageurs privés.

Exemple de projets : [Ferme de Moissy Cramayel](#) / [Site de l'Aunette \(Ris-Orangis\)](#) / [Ferme urbaine de la Vallée \(Chatenay-Malabry\)](#)

## 2. Les espaces productifs interstitiels

L'agriculture urbaine interstitielle regroupe des espaces de production de petite taille venant s'intégrer dans des environnements urbains existants, souvent délaissés, qui représentent une opportunité foncière dont cette activité peut tirer profit. Qu'ils soient publics ou privés, ils peuvent s'implanter dans des toitures, parkings et caves ou dans des friches urbaines. Ce sont généralement des systèmes de production à haute valeur ajoutée. Ils peuvent nécessiter de forts investissements à la mise en place du projet. Plusieurs technologies peuvent y être mises en œuvre, notamment celles high-tech (aquaponie, hydroponie, etc).

Exemple de projets : [Micro-pousses \(Paris\)](#) / [Prairie du canal \(Bobigny\)](#)

### 3. Les jardins collectifs ou partagés

Ces jardins collectifs constituent des formes d'agriculture urbaine hybrides, entre production et agrément, à l'échelle de l'individu ou du petit collectif. La production a le plus souvent vocation à nourrir les jardiniers et leurs proches et n'a pas pour but principal d'être commercialisée, en utilisant des techniques de culture classiques en pleine terre, ou parfois en bacs lorsque les sols sont pollués.

Exemple de projets : **Clos Saint Lazare (Stains) / L'île aux partages (Saint-Ouen)**

### 4. Le pastoralisme urbain

Il s'agit d'un mode d'entretien écologique des espaces ouverts et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores.

Exemple de projets : **Bergers urbains (Ile-de-France)**



Ferme maraîchère des Cotyledons  
Crédit : AMAP

Jardins partagés rue des Mariniers 14e  
Crédit : N. Nosny



Pastoralisme urbain  
Crédit : Collectif ECOPAST

## Retour d'expérience

---

Cet atelier conduit durant l'année 2020-2021, nous a permis d'approfondir un domaine dont nous entendions beaucoup parler. Très tendance, il paraissait être la solution à tous les problèmes. Au fil de l'étude, nous avons appris à analyser et à porter un regard critique sur l'agriculture urbaine et ses différents apports.

Grâce à cet atelier, nous avons pu rencontrer différents types d'acteurs (SAFER, porteurs de projets, collectivités, associations, startup...) car l'agriculture urbaine en mobilise un grand nombre. Cela nous a permis d'enrichir notre connaissance et de constater les liens établis entre eux.

## Remerciements

---

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce rapport.

Nous voudrions remercier tout particulièrement nos encadrants, Mme. Capucine Frouin et Mr. Florent Clier, pour leur patience, leur disponibilité et surtout leurs judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Nous remercions également nos commanditaires et collaborateurs de l'EPFIF, Mme. Nina Fernandez et Mme. Madeleine Hervé, et de la Chaire Aménager le Grand Paris, Mr. Guillaume Lacroix.

## Bibliographie

---

Ernwein, M. et Salomon-Cavin, J. (2014). « Au-delà de l'agrarisation de la ville : l'agriculture peut-elle être un outil d'aménagement urbain ? Discussion à partir de l'exemple genevois », Géocarrefour [En ligne], 89/1-2, pp. 31-40. Consulté à l'adresse : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/9380#tocto3n1>

Fleury, A. et Donadieu, P. (1997). « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », Courrier de l'environnement de l'INRA, n°31, 17 p. Consulté à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01204863/>

Fosse, F. J. (2018). « Les agricultures urbaines : potentiel de développement et impacts sur l'environnement et l'aménagement des territoires », Décryptage de la Fabrique Écologique [En ligne], 15 p. Consulté à l'adresse : <https://www.lafabriqueeecologique.fr/les-agricultures-urbaines-potentiel-de-developpement-et-impacts-sur-lenvironnement-et-lamenagement-des-territoires/>

Jeanjean, M. (2017). « Les usages de la cinquième façade des villes pour l'agriculture : généralités et immersion dans le projet « Les terrasses potagères » de l'association « Marmite Urbaine » », Université Lyon 2, Institut d'urbanisme de Lyon, 95 p. Consulté à l'adresse : <https://imu.universite-lyon.fr/wp-content/uploads/2017/01/Me%cc%81moire-Jeanjean-M-urbanisme-et-ame%cc%81nagement.pdf>

Nahmias, P. et Le Caro, Y. (2012). « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocité fonctionnelle et diversité des formes spatiales », Environnement Urbain / Urban Environment [En ligne], Volume 6, 17 p. Consulté à l'adresse : <http://journals.openedition.org/eue/437><https://journals.openedition.org/eue/437>